



Périodes et horaires d'ouverture pour les marchés au gras du Gers en remise directe

(sous réserve de dispositions particulières prises par les municipalités)

● **Samatan le lundi :**

- ouvert toute l'année, couplé à un marché de volailles de chair :*
- Jusqu'au 30 octobre 2017 inclus : marché aux foies gras et aux carcasses à 10 h 00.
 - Du 6 novembre 2017 au 26 mars 2018 inclus : marché aux carcasses à 9 h 30 et marché aux foies gras à 10 h 30.

Puis retour à l'horaire unique de 10 h 00 à compter du 2 avril 2018.

● **Fleurance le mardi :**

- Du 31 octobre 2017 au 27 mars 2018 : marché aux foies gras et aux carcasses à 10 h 00.

● **Gimont le mercredi :**

- Du 4 octobre 2017 au 25 avril 2018 : marché aux carcasses et marché aux foies gras à 10 h 00.

● **Seissan le vendredi :**

- Du 6 octobre 2017 au 30 mars 2018 inclus : marché aux carcasses et marché aux foies gras à 10 h 00.

● **Eauze le dimanche :**

- couplé à un marché de volailles de chair :*
- Du 29 octobre 2017 au 25 mars 2018 : marché aux carcasses et aux foies gras à 10 h 00.

● **Gimont le dimanche :**

- La «Grasse Matinée» couplée à un marché de volailles de chair :*
- Du 5 novembre 2017 au 25 mars 2018 : marché aux foies gras et aux carcasses à 10 h 00.

MARCHÉS AUX VOLAILLES FESTIVES

En complément du marché du gras, un marché aux volailles festives est prévu :

- A Samatan, les 11, 18 et 25 décembre 2017
- A Gimont, le 17 et 24 décembre 2017
- A Eauze, le 17 décembre 2017.

Droit de place unique : 0,40 € la pièce